

AUTORISATION DE PUBLICATION ENTRE

Angélique Toutlemonde (le modèle), opérant sous le pseudonyme : Angel_Wings

Demeurant : Place St Félicien – 59800 - Lille

Téléphone : 07 96 27 79 02 Courriel : angelique-tlm@gmail.com

Et

Eric Guilbert (Le photographe), opérant sous le pseudonyme : AnErArNa

Demeurant : 12 rue des Crocus - 59830 - Wannehain

Téléphone : 07 86 89 59 65 Courriel : anerarna@gmail.com

Le photographe :

- S'engage à remettre au modèle une copie numérique d'une sélection complète des tirages dont il jugera la qualité artistique en rapport avec sa promotion d'auteur et dont il fera usage.
- Accorde au modèle une disposition libre et entière d'utilisation, sous son nom ou son pseudonyme, de toutes les photos produites dans la limite du droit d'auteur et à l'exclusion de toute utilisation commerciale.
- S'engage à ne publier sur les réseaux sociaux aucune photo touchant à l'intimité du modèle (nu, nu caché, topless) sans son accord préalable et dans la mesure où aucune publication de même nature n'a jamais été faite auparavant par le modèle ou un tiers usant de l'image du modèle.
- S'interdit toute utilisation commerciale de l'image du modèle sans l'autorisation préalable du modèle et s'engage le cas échéant à un versement des droits correspondants à hauteur de 30% minimum des sommes perçues par l'auteur photographe.

Le modèle :

- Certifie être majeur et avoir autorisé le photographe à réaliser des prises de vues le mettant en scène, le samedi 04 Janvier 2025 à Wannehain (Nord).
- Autorise le photographe à utiliser librement, sous son nom ou son pseudonyme, les photographies où il figure sans demander ni rémunération, ni droits d'utilisation, pour toute opération de promotion de l'auteur, quel que soit le support (Presse, Internet...), ainsi que toutes expositions (galeries sans considération de statut ou d'accès).
- Ne peut prétendre à la récupération des photos brutes (RAW) pour sa propre utilisation et s'engage à utiliser et/ou publier les photos produites en l'état, sauf accord express du photographe.

Le modèle et le photographe s'obligent à une mutuelle reconnaissance de travail en se citant sous leur nom ou pseudo pour toute utilisation des photos produites. Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation des photos ne devront pas porter atteinte à leur image et/ou réputation respective.

Cette autorisation est valable pour une durée de : 5 ans et sera renouvelée tacitement pour une période identique, sauf dénonciation par le modèle, 1 mois avant l'échéance.

Fait à Wannehain le : 04 Janvier 2025

Signature et mention manuscrite « bon pour accord »